



Claude Desbiens
Président des griefs
Division 558

TEAMSTERS CANADA RAIL CONFERENCE

CONFÉRENCE FERROVIARE DE TEAMSTERS CANADA

16 avril 2007

Formation pouvoir distribuer ou autres

Je crois qu'il y a eu un mal entendu de la part des membres sur le fait que la compagnie avait obtenu le droit par arbitrage de faire la formation dans les journées de congé des employés (es).

Lors de la réunion syndicale je vous ai expliqué que oui la compagnie avait obtenue gain de cause sur le fait de former les employés dans les journées de congé, un membre m'a demandé alors s'il était obligé d'y aller s'il y avait déjà autres choses de prévu pour cette date. Dans ces circonstances non il n'était pas tenu de ce présenter mais il faut bien comprendre que nous n'avons pas des rendez-vous à toutes les fois que la compagnie vous demande de vous présenter pour de la formation.

Je crois que les membres ont mal interprété cette explication, l'arbitre a donné cette flexibilité à la compagnie et je vous demande de vous y conformer.

Claude Desbiens
Président des griefs
CFTC/ div. 558